LIGNES DIRECTRICES DE GESTION PROMOTION

Annexe 3 - Fiche individuelle de proposition à une promotion et des acquis de l'expérience professionnelle des agents

Cette fiche doit être conservée par le service accompagnée du CV ou de la fiche carrière de l'agent. Elle n'est transmise à la DRH que lorsque le calcul des possibilités de promotion ne permet pas d'attribuer aux services au moins une promotion.

Fiche individuelle de proposition d'inscription
au tableau d'avancement ou sur liste d'aptitude

NOM – prénom de l'agent proposé :
INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE :
INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE POUR L'ACCES AU CORPS DE : (cf annexe 7)

Date d'entrée dans le corps :

Mode d'accès au corps :

Echelon actuel : Prochain échelon : Date de conditions :

PARTIE 1 IDENTIFICATION DE L'AGENT

IDENTIFICATION DE L'AGENT

NOM:

Concours Prénom: Liste d'aptitude Détachement Sexe: Examen professionnel Recrutement sans concours Date de naissance : Intégration agents/adjoints Grade et échelon : Age: Date d'entrée dans le grade actuel : Direction d'affectation: Mode d'accès au grade actuel : Examen professionnel Choix Service d'affection: Détachement

PARTIE 2. DESCRIPTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL

Le parcours professionnel s'apprécie au regard de l'état des services transmis par l'agent.

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ ACTUELLEMENT

_					_				
◟	Δr	vice	\A'	ot:	tΔſ	ナコ	tin	'n	•
J	CI 1	vice	u	aı	ıcı	ıLа	uu	,,,,	

Description des attributions de l'agent :

Complexité technique et/ou difficulté du poste :

L'agent a-t-il eu l'occasion de remplacer son supérieur hiérarchique ? (si oui, à quelle occasion et pendant quelle durée ?) :

L'agent encadre-t-il (si oui, nombre d'agents encadrés)?:

L'agent a-t-il un ou plusieurs domaine expertise? si oui, lesquels?

PARTIE 3 APPRECIATION DE LA VALEUR PROFESSIONNELLE DE L'AGENT

CRITÈRES Á PREI	NDRE EN CONSIDÉRATION	APPRÉCIATIONS	Non pertinent		
CRITERES DE PROMOTION PRINCIPAUX (III.2)					
	-Qualités développées (dont qualités personnelles et relationnelles) et compétences acquises				
– VALEUR PROFESSIONNELLE (III.2.1 des LDG)	-Niveau d'implication dans l'exercice des fonctions et le cas échéant difficultés de certains postes et condition particulière d'exercice				
	-Résultats obtenus sur différentes fonctions au regard de l'importance et de la complexité des missions				
	-Aptitude à l'encadrement d'équipe selon le corps et la catégorie concernée				
- APTITUDE A ASSUMER DES RESPONSABILITES ELARGIES ET					
EXERCER LES MISSIONS STATUTAIRES (III.2.2					
des LDG)					

DIVERSITES DES FONCTIONS EXERCEES ET DES POSTES OCCUPES (III.2.3 des LDG)	-Fonctions exercées dans une autre administration, en administration centrale, dans les services déconcentrés, dans le secteur privé (notamment secteur associatif ou dans un organisation européenne ou internationale)		
	CRITERES DE PROMOTION SU	BSIDIAIRES (III.3)	
FORMATION SUIVIES			
VALORISATION DU FAIT D'AVOIR DEJA PASSE UN CONCOURS OU UN EXAMEN PROFESSIONNEL			
RECONNAISSANCE DES MISSIONS TRANSVERSES D'ACCOMPAGNE- MENT	-référent diversité égalité -référent handicap -maître d'apprentissage -tuteur -formateurs internes -membres de jury Conseiller mobilité carrière Assistant et conseiller de prévention		

RAPPORT CIRCONSTANCIÉ DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE OU DU DIRECTEUR LE CAS ECHEANT

SUR LA MANIÈRE DE SERVIR DE L'AGENT (tableau d'avancement)
OU SUR LES APTITUDES DE L'AGENT A EXERCER DES RESPONSABILITES SUPERIEURES (liste d'aptitude)

OO JON LES AF THODES DE L'AC	d'aptitude)	THEST ONS ABILITES SOT ENLEGHES (11Ste			
Date	Signature (nom et	titre du signataire)			
PARTIE 4 RANG DE CLASSEMEN	NT				
ADMINISTRATION CENTRALE / DIRECTION :					
Rang de proposition :					
RESEAU DECONCENTRE /ETABLISSEMENT PUBLIC (ARS) :					
Rang de proposition régional :					
Rang de proposition départemental (le cas échéant) :					
Nombre de propositions au niveat des 3 dernières années :	u régional au cours				
Date		Signature (nom et titre du signataire)			